

Réf: Dossier 319133

Avis de constitution

SOCIETE « AMPOSAH-TECH »

Siège ABIDJAN PORT-BOUET GONZAQUEVILLE DEUX  
POTEAUX, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13 Mai 2024, et enregistrés au CEPICI le 03 Juin 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AMPOSAH-TECH »

Objet : La gestion d'agence de mobile money ; La vente de produit consommable ; Pressing ; Vente de pièces détachées pour véhicule.

Et pour la réalisation de l'objet social: l'acquisition, la location et la vente de tous biens, meubles et immeubles; L'emprunt de toutes sommes et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux; La prise de participation dans toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe, que ce soit par voie d'achat, souscription, négociation de titres, fusion, scission, alliance ou autrement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN PORT-BOUET GONZAQUEVILLE DEUX  
POTEAUX, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M AMPONSAH –GYANG BENJAMIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02893 du 13/06/2024 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°35777/GTCA/RC/2024 du 13/06/2024

